



Mention

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu



23115542

31 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0628 815 564

Nom

(en entier) : **MV STUDIO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Cours Saint Michel 30A - 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Nominations et démissions**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2022:

" Après délibération, l'Assemblée décide d'adopter les décisions suivantes à l'unanimité:

- L'Assemblée confirme le mandat de délégué à la gestion journalière confié à M. Jean-François HAUWAERT domicilié au 109 Bld De Smet De Nayer à 1090 Bruxelles.

- L'Assemblée met un terme immédiat aux mandats d'Administrateurs exercés par MTV NETWORKS SRL (représentée par M. Sébastien Vanwelde) d'une part, et M. ALAIN GROIGNET d'autre part.

- L'Assemblée nomme CONNECTIS SA (0478.744.785), représentée par M. Christophe GENGE, au poste d'Administrateur pour une durée indéterminée. Le mandat pourra être rémunéré.

L'Assemblée générale donne mandat à la société ABATIS, représentée par Monsieur Pierre Renard, ayant ses bureaux à 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Avenue de Tervueren, 168, boîte 16, avec faculté de substitution, pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour la publication de ce procès-verbal au Moniteur Belge, la modification de l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises et toutes autres formalités administratives. "

Pierre Renard
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).